



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-073-2022-03

PUBLIÉ LE 25 MARS 2022

Sommaire

Rectorat de l'académie de Paris /

IDF-2022-03-10-00034 - Arrêté n° 2022-28-RRA portant nomination du chef du service régional académique des systèmes d'information (DRASI) de la région académique Ile-de-France?? (2 pages)

Page 3

Rectorat de l'académie de Paris

IDF-2022-03-10-00034

Arrêté n° 2022-28-RRA portant nomination du
chef du service régional académique des
systèmes d'information (DRASI) de la région
académique Ile-de-France



**RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRETE n° 2022-28-RRA

**portant nomination du chef du service régional académique des systèmes
d'information de la région académique Ile-de-France**

LE RECTEUR DE LA RÉGION ACADÉMIQUE D'ÎLE-DE-FRANCE
RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE PARIS
CHANCELIER DES UNIVERSITÉS DE PARIS ET D'ÎLE-DE-FRANCE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R. 222-16-4, R. 222-19-1, R. 222-24-6 et R. 222-36-4 ;

Vu le décret n° 2014-133 du 17 février 2014 modifié fixant l'organisation de l'administration centrale des ministères de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et de l'enseignement supérieur et de la recherche, notamment son article 11 ;

Vu l'arrêté du 23 octobre 2020 portant création et organisation du service à compétence nationale dénommé « service de modernisation des systèmes d'information des ressources humaines pour l'éducation » (SEMSIRH) ;

Vu l'avis du comité régional académique en date du 18 novembre 2021 ;

Vu l'avis des comités techniques académiques des académies de Créteil, Paris et Versailles, réunis conjointement le 25 janvier 2022 ;

Vu l'arrêté ministériel en date du 14 février 2022 portant création d'un service régional académique des systèmes d'information dans la région académique Ile-de-France

ARRETE

ARTICLE 1

Monsieur François GILLES, directeur des systèmes d'information de l'académie de Versailles, est nommé chef du service régional des systèmes d'information de la région académique Ile-de-France, et responsable de la partie du service implantée au rectorat de Versailles.

ARTICLE 2

Il est assisté par deux adjoints :

- Monsieur Raymond DARGEIN, directeur des systèmes d'information de l'académie de Créteil, responsable de la partie du service régional implantée au rectorat de Créteil ;
- Monsieur Savvas PANAYIOTOU, directeur des systèmes d'information de l'académie de Paris, responsable de la partie du service régional implantée au rectorat de Paris.

ARTICLE 3

Le secrétaire général de la région académique Ile-de-France et les secrétaires généraux des académies de Créteil, Paris et Versailles sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 10 mars 2022

Signé

Christophe KERRERO